Image not found or type unknown

Finde bail pour mon locataire mauvais payeur...

Par **kezako99**, le **02/12/2007** à **06:35**

Bonjour,

Le bail de mon locataire se termine au mois d'aout 2008; celui-ci étant un mauvais payeur (je fais régulièrement appel à la caution loca-pass pour payer son loyer) je souhaiterai ne pas renouveler son contrat.

Cependant un problème se pose : à chaque fois que je lui envoie une lettre recommandée AR de relance pour payer son loyer, il ne va jamais la chercher à la poste. Elle me reviens toujours. A chaque fois que je lui telephone il ne reponds pas. Je me demande comment lui faire parvenir le courrier qui lui annoncera la fin de son bail. Dois-je faire appel à un huissier pour qu'il lui remette en main propre?
Combien de temps avant la fin du bail doit-il être prévenu de mes intentions?
Merci

Par **Mike46**, le **02/12/2007** à **09:16**

Bonjour,
Je vous conseil effectivement de faire intervenir un huissier pour lui signifier la fin de son bail ,cependant cette signification doit être faite au **moins 6 mois** avant la fin du bail.
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés